

13/12/2018

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon sur le budget 2019 et le plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021, tenue à l'Hôtel de Ville, jeudi, le 13 décembre 2018 à 19 h 30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du Code municipal, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Madame la conseillère : Joanne Leblanc

Messieurs les conseillers : Denis Rondeau
Daniel Groleau
Pierre Bergeron
Daniel Sabourin

Est absente Maylis Toulouse, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Daniel Le Pape, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Richard Tanguay, maire, ouvre la séance à 19 h 40 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il avise le conseil de même que les personnes présentes que, tel que requis par l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget.

#2 CONSTATATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2019
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Monsieur le maire, Richard Tanguay fait lecture de l'ordre du jour.

#3

ADOPTION DU BUDGET 2019

CONSIDÉRANT QUE cette séance extraordinaire porte exclusivement sur les prévisions budgétaires 2019. Il est à noter que l'avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance conformément à la Loi, soit le 3 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE selon les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal, la municipalité doit adopter son budget pour l'année 2019 en prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires afin de répondre aux besoins présents et futurs de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-203

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Sabourin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les prévisions budgétaires de l'année financière 2019 soient adoptées tel que présentées ci-dessous et que lesdites prévisions budgétaires soient publiées dans le journal l'Éveil du citoyen et sur notre site internet.

ADOPTÉE

	Prévisions budgétaires 2018	Prévisions budgétaires 2019
<u>REVENUS</u>		
Taxes	4 069 398 \$	3 918 284 \$
Paiement tenant lieu de taxes	73 997 \$	70 170 \$
Autres recettes de sources locales	711 924 \$	768 663 \$
Transferts	580 488 \$	797 657 \$
TOTAL DES REVENUS	5 435 807 \$	5 554 774 \$

DÉPENSES

Administration générale	898 800 \$	899 027 \$
Sécurité publique	504 812 \$	501 424 \$
Transport routier	1 397 216 \$	1 534 360 \$
Hygiène du milieu	898 261 \$	867 512 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	419 638 \$	548 586 \$
Loisirs et culture	485 022 \$	435 035 \$
Frais de financement	832 058 \$	768 830 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 435 807 \$	5 554 774 \$

#4

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

No PROJET	NOM DU PROJET	2019	2020	2021	Total des 3 années	COMMENTAIRES/NOTES
1	Asphaltage Rang 2	1 700 000,00 \$	1 700 000,00 \$		3 400 000,00 \$	
2	Piste Cyclable (fourniture du gravier)	110 000,00 \$	0	0	110 000,00 \$	projet MRC
3	Quartier Durable (tronçon de rues)	350 000,00 \$	0	0	350 000,00 \$	
4	Compteur d'eau (approx 2550\$/compteur)	63 750,00 \$	63 750,00 \$	51 000,00 \$	178 500,00 \$	2019/2020: 50 industries/commerces - 2021: 20 Résidences
5	Camion pompier		435 100,00 \$		435 100,00 \$	
TOTAL		2 223 750,00 \$	2 198 850,00 \$	51 000,00 \$	4 473 600,00 \$	

DIRECTIVES DU PTI

- Le plan triennal d'immobilisations (PTI) constitue un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Municipalité prévoit réaliser et/ou initier au cours des prochaines années
- L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal mais ne constitue pas une autorisation de dépenser, un engagement ou même une garantie de réalisation
- Certains projets inscrits au PTI sont sous réserve d'approbation d'une subvention, d'une approbation gouvernementale, etc.
- Chaque projet doit être approuvé par le conseil municipal avant d'être amorcé.

CONSIDÉRANT la présentation du Plan triennal d'immobilisations (PTI) ;

Un vote sur le Plan triennal d'immobilisations est demandé

EN CONSÉQUENCE,

2018-204 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 soit adopté tel que présenté ci-dessus.

ADOPTÉE

#5 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- La période de questions a lieu et porte exclusivement sur le budget 2019 et le Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021.

#6 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

2018-205 À 20 h 20, madame Joanne Leblanc propose la levée de cette séance extraordinaire.

Marie-Claude Cloutier
Secrétaire-trésorière adjointe

Richard Tanguay
Maire